

MM. CORNAILLE-PASSET, 8, rue de l'Arquebuse, à Saint-Quentin, par MM. Plessier et le baron de Bonnault ;

Et PIERRE SONNIER, 33, rue Saint-Lazare, par MM. Moreau et Dubloc.

Ils sont admis par un vote émis, suivant l'usage, à la fin de la séance.

M. Plessier présente une épée découverte à Condren, canton de Chauny (Aisne), par suite d'un dragage opéré dans le vieux lit de l'Oise. Cette épée en fer possède une lame à deux tranchants longue de 0^m532, large de 0^m044 et épaisse de 0^m006 à la base, légèrement rétrécie et amincie vers la pointe, sans arête ni gouttière.

Les quillons courts et trapus sont particulièrement soignés et l'on y distingue encore une série de postes damasquinées en or. La poignée et le pommeau font malheureusement défaut ; il ne reste que la soie percée d'un seul trou, ce qui indique que la poignée devait être assujettie par emboîtement, disposition qui a amené sa perte.

Après avoir décrit cette épée, M. Plessier entreprend d'en déterminer l'origine. Il écarte toute provenance gauloise. Les épées gauloises sont en bronze ou en fer, beaucoup plus longues, et de forme bien différente pour celles en bronze, rappelant la feuille de sauge. Il complète sa démonstration en mettant sous nos yeux une belle épée gauloise tirée de sa collection.

Puis, passant en revue les divers échantillons d'épée, romaine, gallo-romaine, mérovingienne et carlovingienne, il conclut, en s'appuyant surtout sur la pureté du dessin qui orne la garde, à une épée probablement romaine et même à une épée ayant appartenu à un chef. Son hypothèse semble fortifiée par la position même de Condren, sur la grande voie romaine de Reims à Saint-Quentin. La fréquentation de ce passage de l'Oise est encore attestée par deux autres objets découverts en même temps que cette épée : une élégante spatule en bronze, et une petite stèle en pierre qui montre,

sous une arcature, deux personnages debout, un homme et une femme, dont la signification est obscurcie par les ravages de l'eau et du temps.

Des dessins, dus au crayon habile de notre confrère, M. Cauchemé, éclairent cette intéressante communication.

M. Bazin reprend sa lecture sur Compiègne pendant le règne de Louis XI, au moment où le roi débarrassé de son rival bourguignon entreprend de rattacher à la France ses vastes domaines. Il ne lui suffit pas de s'être emparé d'Arras, il en change le nom et prétend en renouveler également la population, par un recrutement forcé dans les villes de la vieille France. Les Compiègnois, peu soucieux de s'expatrier, finissent par s'exonérer de ce singulier impôt, grâce à l'influence du gouverneur de la Bastille, Philippe Luillier, et, pour lui témoigner de leur reconnaissance, décident de lui offrir un lanier, sorte de faucon. L'oiseau rare reste introuvable pendant plus d'une année et quand enfin on parvient à le lui envoyer, le porteur ne peut le remettre en mains propres et se trouve frustré du pourboire attendu.

Nos francs archers sont perpétuellement en campagne. Envoyés en Bourgogne, ils ne sont donc pas responsables de l'échec de Guinegate, 7 août 1479. Il est inexact que Louis XI les ait supprimés immédiatement après cette affaire malheureuse. Ce prince était trop avisé pour détruire avant d'avoir remplacé. Le 1^{er} janvier suivant, le capitaine des francs archers se rencontre à Compiègne avec les commissaires des Suisses dans l'hôtel de Jean Bucquet.

Mais ces étrangers ne devaient pas tarder à prendre leur place. Louis XI préfère ne demander à son peuple que de l'argent, des vivres, des munitions de guerre, tout au plus des pionniers. A ses demandes incessantes, la ville oppose toujours le même procédé évasif : le tableau de sa misère poussé au noir et la mise en jeu des influences qui se font ensuite payer par de nombreux présents.

Pour rompre la monotonie de ces petites affai-